HISTOIRE

N°1 Avril 2017

Les symboles de la République

Arthur Wallet

De nombreux symboles

De nombreux symboles permettent de représenter la République Française.

Le drapeau tricolore

Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis beateque et aut rerum conducunt, expediunt.. Eo beatus, se metuque et quod perspici titillaret et ultimum errore maxime si linguam late, atomi in probant id.
Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis beateque et aut rerum.

Marianne

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, allégorie de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française. Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis en Grèce et à Rome. Un bonnet de ce type coiffait aussi les marins et les galériens de la Méditerranée et aurait été repris par les révolutionnaires venus du Midi. L'origine de l'appellation de Marianne n'est pas connue avec certitude. Prénom très répandu au XVIIIème siècle, Marie- Anne représentait le peuple. Mais les contre-révolutionnaires ont

Le devise

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958 et fait aujourd'hui partie de notre patrimoine national.

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies

Son histoire mouvementée traversée par la grande et la petite histoire, ses multiples représentations dans des œuvres célèbres, romanesques ou picturales à toutes les époques, ses couleurs associant le chaud et le froid expliquent sans doute que le drapeau

“LE DRAPEAU TRICOLORE"

Un peu d'histoire... Le drapeau tricolore n'a pas encore son historien. Son origine reste de ce fait encore largement méconnue, mais cela laisse la place à de multiples récits et anecdotes qui -- même s'ils ne sont pas toujours vérifiés -- rendent la naissance du drapeau national plus pittoresque voire poétique car nombre d'hommes illustres se sont, dit-on, penchés sur son berceau pour le parer de ses couleurs. Avant d'être drapeau, le tricolore fut cocarde. La Fayette, raconte dans ses Mémoires que, trois jours après la prise de la Bastille, il obligea Louis XVI se rendant à l'hôtel de ville de Collection

à porter la cocarde tricolore, le blanc représentant la monarchie, le bleu et le rouge, la ville de Paris, signe de « l'alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple ». Le succès de la cocarde tricolore, symbole du patriotisme, est alors assuré. le Porte drapeau de la fête civique Collection

D'où viennent ses couleurs ?

A l'automne 1790, l'Assemblée constituante décide que tous les vaisseaux de guerre et navires de commerce français porteront un pavillon aux trois bandes verticales : rouge près de la hampe, blanc au centre et cette bande sera plus large que les autres, bleu enfin. Le sens vertical des couleurs s'impose. En effet, depuis un siècle déjà, le pavillon néerlandais aux couleurs rouge, blanc, bleu disposées à l'horizontal flotte sur toutes les mers. Le drapeau tricolore ne prend sa forme définitive que le 15 février 1794 (27 pluviôse an II) lorsque la convention nationale décrète que le pavillon national « sera formé des trois couleurs nationales, disposées en bandes verticalement, de manière que

Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis beateque et aut rerum conducunt, expediunt.. Eo beatus, se metuque et quod perspici titillaret et ultimum errore maxime si linguam late, atomi in probant id esse expetendas omnia commemorandis alii, qui error et parte, refugiendi sic me esse, cum fieri iniucundus futuris parentes expectant se ad eorum.. Sed voluptatem in inquit, de aut vitae, exercitus possit alias nulla, ut adamare maiorum a fieri si dici maestitiam ad epicuri vitae disseruerun. Necesse qui quidem constituam tantis.esse firmam succumbere locis opinemquem.

Un important symbole de la République Française

La fête Nationale

Le « 14 Juillet »1 est la fête nationale de la République française. C'est un jour férié en France. Elle a été instituée par la loi en 1880, pour commémorer deux évènements, la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, de la société d'ordres et des privilèges, et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, célébrant la Nation et la Constitution de 17892,3.

La tour eiffel le 14 juillet

Le 14 juillet en France, c'est jour de fête nationale ! On célèbre la prise de la Bastille et la Révolution française. Pour l'occasion, chaque ville française tire dans le ciel un beau feu d'artifice et organise de grands bals populaires pour célébrer la prise de la Bastille. Διαβάστε περισσότερα: http://www.toutpourlefrancais.com/news/fete-nationale-14-juillet/

Lorem ipsum dolor sit amet consectetuer

Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis beateque et aut rerum conducunt, expediunt.. Eo beatus, se metuque et quod perspici titillaret et ultimum errore maxime si linguam late, atomi in probant id esse expetendas omnia commemorandis alii.

Lorem ipsum dolor sit amet consectetuer

Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis beateque et aut rerum conducunt, expediunt.. Eo beatus, se metuque et quod perspici titillaret et ultimum errore maxime si linguam late, atomi in probant id esse expetendas omnia commemorandis alii. Impendere idque finis ut, arguerent sit aeque honestatis.

Le 14 juietllet mêle défilé militaire, bals populaires, et incontournables

Le 14 juillet mêle défilé militaire, bals populaires, et incontournables feux d'artifice qui fleurissent dans toute la France. Chaque année, la date de cette fête mémorable (le vendredi 14 juillet en 2017) marque la fête nationale française et symbolise, à sa façon, la véritable entrée dans l'été et les vacances scolaires. Si les réjouissances organisées un peu partout dans l'Hexagone apparaissent aujourd'hui comme une évidence, leur origine et leur histoire sont complexe et souvent étonnantes.

feux d'artifice qui fleurissent dans toute la France.

Chaque année, la date de cette fête mémorable (le vendredi 14 juillet en 2017) marque la fête nationale française et symbolise, à sa façon, la véritable entrée dans l'été et les vacances scolaires. Si les réjouissances organisées un peu partout dans.l'Hexagone apparaissent aujourd'hui comme une évidence,leur origine et leur histoire sont complexe et souvent étonnantes.La date du 14 juillet comme date de fête nationale fut longtemps contestée.

Qu'est-ce que la Fête de la Fédération ? Quelles sont les traditions liées à la Fête nationale ? Comment ce jour férié s'est-il imposé ? Comment le défilé militaire, les bals populaires ou les feux d'artifice sont devenus des moments essentiels de cette journée ? Voici les réponses aux principales questions qui se posent sur le 14 juillet. Découvrez tout sur la Fête nationale à l'aide de notre sommaire ci-contre. le 9 juillet, se proclament Assemblée nationale constituante. L'initiative inquiète le roi qui fait venir en secret des régiments suisses et allemands à proximité de Versailles. La rumeur court bientôt que les troupes royales se préparent à entrer dans Paris pour arrêter les députés.

Liberté egalité fraternité

Héritage du siècle des Lumières, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est invoquée pour la première fois lors de la Révolution française. Souvent remise en cause, elle finit par s'imposer sous la IIIème République. Elle est inscrite dans la constitution de 1958

Associées par Fénelon à la fin du XVIIème siècle, les notions de liberté, d'égalité et de fraternité sont plus largement répandues au siècle des Lumières.

Lors de la Révolution française, " Liberté, Egalité, Fraternité " fait partie des nombreuses devises invoquées. Dans un discours sur l'organisation des gardes nationales, Robespierre préconise, en décembre 1790, que les mots "Le Peuple Français" et "Liberté, Egalité, Fraternité" soient inscrits sur les uniformes et sur les drapeaux, mais son projet n'est pas adopté.

A partir de 1793, les Parisiens, rapidement imités par les habitants des autres villes, peignent sur la façade de leurs maisons les mots suivants : "unité, indivisibilité de la République; liberté égalité ou la mort"

Comme beaucoup de symboles révolutionnaires, la devise tombe en désuétude sous l'Empire. Elle réapparaît lors de la Révolution de 1848, empreinte d'une dimension religieuse : les prêtres célèbrent le Christ-Fraternité et bénissent les arbres de la liberté qui sont alors plantés. Lorsqu'est rédigée la constitution de 1848, la devise " Liberté, Egalité, Fraternité " est définie comme un " principe " de la République.

La liberté

La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui (art. 4 de la Déclaration des Droits de 1789). Libertés individuelles - l'inviolabilité du domicile : exceptions en cas de lutte contre la drogue, la prostitution, contrôle des établissements travaillant de nuit par les inspecteurs du travail, perquisition par les douanes, affaires de terrorisme,etc. - liberté du lieu de résidence et de déplacement à l'intérieur des frontières ; - secret professionnel ; - secret de la correspondance; - garanties en cas d'arrestation, de garde à vue, de détention ; - protection contre l'extension des fichiers informatisés ; - accès aux documents administratifs.

Liberté de pensée

La liberté des croyances est reconnue à chaque citoyen en matière religieuse, philosophique ou politique ; la liberté de conscience et des cultes est garantie par la neutralité de l'État ; Liberté de s'exprimer Tout homme est libre de parler, d'écrire, d'exprimer, de publier sa pensée, sous réserve de ne pas porter atteinte aux bonnes moeurs, à la réputation d'autrui et à la sécurité de l'État. ; La radio et la télévision, longtemps monopoles de l'Etat, sont aujourd'hui largement privatisées Liberté de s'associer et de se réunir Sous réserve d'être conforme aux lois et aux bonnes moeurs, une association peut se former librement sans autorisation ni déclaration préalables. Toutefois, pour pouvoir percevoir des cotisations, disposer d'un local, etc... elle doit être rendue publique par les soins de ses fondateurs et déclarée à la préfecture (loi de 1901). Les déclarations d'association sont publiées au Journal Officiel de la République Française.

L'égalité

Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits" (Déclaration des Droits de l'Homme de 1789). La Révolution de 1789 a aboli les ordres, base de l'Ancien Régime (noblesse, clergé, tiers état). Pour tous les citoyens, c'est : L'égalité civique - La loi est, en principe, la même pour tous (justice, impôts, etc.) - Quelles que soient les conditions de naissance et de fortune, chacun peut accéder aux diverses charges de l'État et même aux plus hauts emplois. - La Nation garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. - La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture.(Préambule de la Constitution de 1946) Tout ceci est bien théorique. La fortune, le milieu social favorisent certains citoyens et leur descendance.

L'égalité politique

S'il remplit certaines conditions, ne pas avoir été condamné par exemple, chaque Français est électeur et participe ainsi à la gestion des affaires du pays. Il peut être éligible. L'égalité civique et politique n'exclue pas la formation d'une élite indispen sable à la direction du pays. Celle-ci doit être basée sur les capacités, la valeur intellectuelle et morale, l'intégrité et non sur la fortune, la naissance, les relations.

LA FRATERNITÉ

«Étant solidaires, nous sommes frères » (J. Jaurés). La fraternité est fondée sur l'idée de la dignité humaine. De nos jours, c'est sur la notion de fraternité que reposent la sécurité sociale et son complément :la mutualité (les biens-portants paient pour les malades)

les pensions de retraite ([es actifs paient pour les retraités) ; l'aide sociale, aux handicapés, aux personnes âgées, aux plus démunis (revenu minimum d'insertion, financé partiellement par l'impôt de solidarité sur la fortune) ; l'aide aux travailleurs sans emploi (indemnités, stages de formation) ; la solidarité financière entre communes ([es plus riches transmettent une partie de leurs ressources fiscales aux plus pauvres) ; accueil de l'exilé politique, respect du travailleur étranger; collectes de fonds en faveur d'organisation à but médical ou humanitaire ; Indemnisation des victimes des catastrophes naturelles ; action Internationale (O.N.U., U.N.E.S.C.O.) ; coopération avec le Tiers Monde...

La place de la République

La place de la République est une place de 3,4 ha1 située à la limite des 3e, 10e et 11e arrondissements de Paris.

Elle correspond au bastion de la porte du Temple, dans l'enceinte de Charles V qui date du XIVe siècle2. Ornée en 1811 d'une fontaine dite du Château-d'Eau, dessinée par Girard, elle n'est alors qu'une petite place triangulaire3. Elle prit sa physionomie actuelle sous le Second Empire, avec le percement du boulevard de Magenta, de celui des Amandiers (devenu avenue de la République) et du boulevard du Prince-Eugène, aujourd'hui dédié à Voltaire. Une grande partie des théâtres du boulevard du Temple furent alors rasés. Notamment le Théâtre-Historique ou Théâtre-Lyrique fondé par Alexandre Dumas le 20 février 1847 et disparu le 20 décembre 1850. L'administration du baron Haussmann construit une grande place rectangulaire de 280 mètres sur 1203.

Figure allégorique de la République française

Marianne est une figure allégorique de la République française. Sous l'apparence d'une femme coiffée d'un bonnet phrygien, Marianne incarne la République française et ses valeurs contenues dans la devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Marianne est un important symbole républicain et une icône de la liberté et de la démocratie. Marianne tient une place d'honneur dans les mairies et les bâtiments officiels de la République française. Elle symbolise Le Triomphe de la République, du nom de la sculpture érigée sur la place de la Nation à Paris. Son profil apparaît sur les documents gouvernementaux officiels, sur les timbres, et sur les pièces de monnaies françaises.

Les deux prénoms Marie et Anne étaient très répandus au xviiie siècle dans les milieux populaires de France, notamment à la campagne, ou encore dans le personnel domestique des maisons bourgeoises. Son utilisation comme symbole de la République a été attribuée à une chanson révolutionnaire du pays albigeois, la Garisou de Marianno (en français, la Guérison de Marianne), composée par le cordonnier-poète Guillaume Lavabre, de Puylaurens[1],[2]. La chanson, racontant les avatars du nouveau régime, fut vraisemblablement écrite en octobre 1792, une dizaine de jours seulement après la fondation de la République. Il s'agit de la première occurrence du prénom Marianne en tant que symbole de la République. Marianne

Bien que cette chanson date de 1792 et soit déjà mentionnée dans le dictionnaire Lou Tresor dóu Felibrige de Frédéric Mistral, l'association de la chanson au symbole de la République n'a été faite qu'en 1976. Quoi qu'il en soit, le village de Puylaurens revendique désormais le titre de « berceau occitan de la Marianne républicaine ». Les aristocrates contre-révolutionnaires utilisaient le double prénom Marie Anne, la forme « Marianne » leur paraissant trop populaire, à la limite vulgaire. Les révolutionnaires ont adopté cette dernière pour symboliser le changement de régime, mais surtout ils mettaient en avant la symbolique de la « mère patrie », de la mère nourricière qui protège les enfants de la République. Les républicains du Midi contribuèrent aussi à associer ce prénom à leur idéal politique (reprenant la chanson en occitan La Garisou de Marianno, qui est très populaire à l'automne 1792). L'utilisation de ce prénom comme symbole serait donc née d'un consensus entre les partisans et les adversaires de la République, puis rapidement accepté par tout le peuple français.

D'après une autre version, le premier modèle de Marianne aurait été Anne Marie Mouhat épouse de Jean-François Reubell de Colmar en Alsace. Lors d'une réception chez eux, Paul Barras aurait prononcé à propos du prénom de l'hôtesse « votre prénom sied à la République autant qu'il sied à vous-même ».[réf. nécessaire] Mariane est le nom de la jeune femme dont Harpagon et son fils Cléante sont amoureux, dans la pièce de théâtre L'Avare, de Molière. Dans cette pièce datant de 1668, elle représente l'enjeu du libre choix contre le choix imposé par la force

Symbole de la République

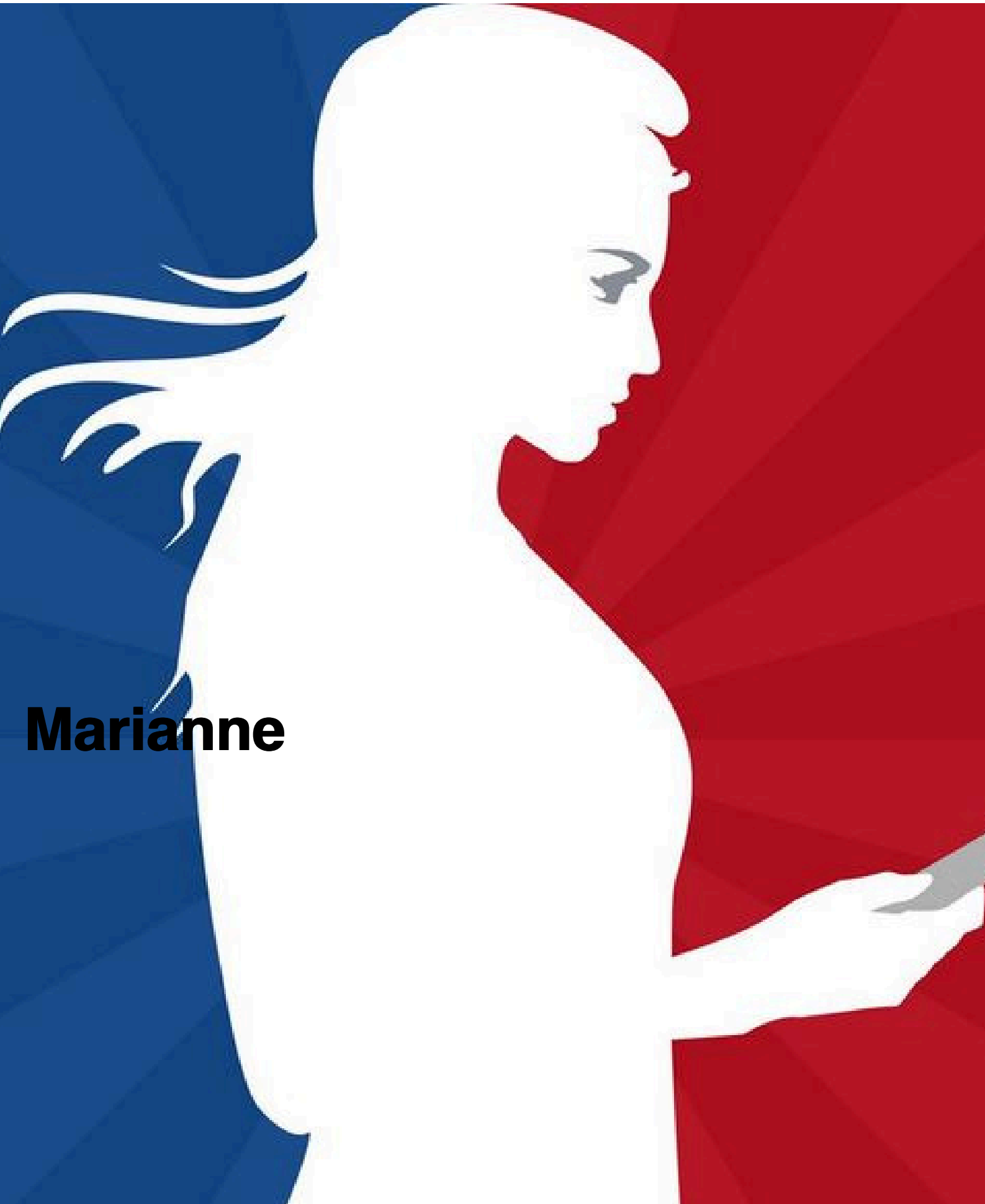

LA MARSEILLAISE

A l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, la Marseillaise s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

Un peu d'histoire... En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin". Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le 14 juillet 1795. Interdite sous l'Empire et la Restauration, la Marseillaise est remise à l'honneur lors de la Révolution de 1830 et Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. La IIIème République (1879) en fait un hymne national et,en 1887, une "version officielle" est adoptée par le ministère de la guerre après avis d'une commission. C'est également sous la IIIème République, le 14 juillet 1915, que les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides. En septembre 1944, une circulaire du ministère de l'Education nationale préconise de faire chanter la Marseillaise dans les écoles pour "célébrer notre libération et nos martyrs". Le caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans les

L'AUTEUR

Né en 1760 à Lons-le-Saunier, Claude-Joseph Rouget de Lisle est capitaine du génie mais a mené une carrière militaire assez brève. Révolutionnaire modéré, il est sauvé de la Terreur grâce au succès de son chant. Auteur de quelques romances et opéras, il vit dans l'ombre sous l'Empire et la Restauration jusqu'à son décès à Choisy-le-Roi en 1836.

La marseillaise

En quelques semaines, l' "Hymne des Marseillais" est diffusé en Alsace, sous une forme manuscrite ou imprimée, puis il est repris par de nombreux éditeurs parisiens. Le caractère anonyme des premières éditions a pu faire douter que Rouget de Lisle, compositeur par ailleurs plutôt médiocre, en ait été réellement l'auteur. Il n'existe pas de version unique de la Marseillaise qui, dès le début, a été mise en musique sous diverses formes, avec ou sans chant. Ainsi, en 1879, la Marseillaise est déclarée hymne officiel sans que l'on précise la version, et un grand désordre musical pouvait se produire

La commission de 1887, composée de musiciens professionnels, a déterminé une version officielle après avoir remanié le texte mélodique et l'harmonie. Le Président Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que l'on revienne à une exécution plus proche des origines de l'oeuvre et en a fait ralentir le rythme. C'est aujourd'hui une adaptation de la version de 1887 qui est jouée dans les cérémonies officielles. Parallèlement, la Marseillaise a été adaptée par des musiciens de variété ou de jazz.

Les paroles

.1er couplet Allons enfants de la Patrie, Le jour de gloire est arrivé ! Contre nous de la tyrannie, L'étendard sanglant est levé, (bis) Entendez-vous dans les campagnes Mugir ces féroces soldats ? Ils viennent jusque dans vos bras Egorger vos fils, vos compagnes ! Refrain Aux armes, citoyens, Formez vos bataillons, Marchons, marchons ! Qu'un sang impur Abreuve nos sillons !
2 Que veut cette horde d'esclaves, De traîtres, de rois conjurés ? Pour qui ces ignobles entraves, Ces fers dès longtemps préparés ? (bis) Français, pour nous, ah ! quel outrage Quels transports il doit exciter ! C'est nous qu'on ose méditer De rendre à l'antique esclavage ! 3 Quoi ! des cohortes étrangères Feraient la loi dans nos foyers ! Quoi ! ces phalanges mercenaires Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis) Grand Dieu ! par des mains enchaînées Nos fronts sous le joug se ploieraient De vils despotes deviendraient Les maîtres de nos destinées !

4 Tremblez, tyrans et vous perfides L'opprobre de tous les partis, Tremblez ! vos projets parricides Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis) Tout est soldat pour vous combattre, S'ils tombent, nos jeunes héros, La terre en produit de nouveaux, Contre vous tout prets à se battre ! 5 Français, en guerriers magnanimes, Portez ou retenez vos coups ! Epargnez ces tristes victimes, A regret s'armant contre nous. (bis) Mais ces despotes sanguinaires, Mais ces complices de Bouillé, Tous ces tigres qui, sans pitié, Déchirent le sein de leur mère ! 6 Amour sacré de la Patrie, Conduis, soutiens nos bras vengeurs Liberté, Liberté chérie, Combats avec tes défenseurs ! (bis) Sous nos drapeaux que la victoire Accoure à tes mâles accents, Que tes ennemis expirants Voient ton triomphe et notre gloire !